



Comité Local des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins
Quartier de Guilvinec
(Loi 91/411 du 2 mai 1991)

COMPTE RENDU DE LA REUNION Groupe coquille Saint-Jacques du 29 août 2009

Présents :

Gaëtan Biger (Buhez Ar Vro), Robert Bouguéon (Président du CLPMEM), Gwenaël Coïc (L'Odysée), Loïc Le Douce (L'Aral), Patrick Quiniou (MenBret), Daniel Quiniou (MenBret), René-Pierre Chever (secrétaire général du CLPMEM GV).

Ordre du jour :

1. Choisir les représentants du Guilvinec à la commission spécialisée « coquille St Jacques », gisement de Concarneau.
2. Position des pêcheurs sur le réensemencement et les conditions de faisabilité
3. Questions diverses

1- Choisir les représentants du Guilvinec à la commission spécialisée « coquille St Jacques » (CSJ), gisement de Concarneau.

Suite au renouvellement des membres des Comités locaux au début de l'année 2009, les différents Comités locaux doivent désigner de nouveaux membres ou confirmer les anciens dans leurs commissions spécialisées . C'est ce qu'il faut faire pour la Commission CSJ de la Baie de Concarneau. Tous les porteurs de licence CSJ Baie de Concarneau du Comité des pêches du Guilvinec ont été invités à la présente réunion. Après discussion, les pêcheurs de CSJ, en accord avec le Comité des pêches du Guilvinec, proposent que Gaëtan Biger, Loïc Le Douce, Daniel Quiniou et Gwenaël le Douce, représentent les pêcheurs de CSJ du quartier maritime du Guilvinec dans la commission CSJ du Banc de la Baie de Concarneau pilotée par le Comité des pêches de Concarneau.

Les nouveaux représentants discutent des sujets qu'ils souhaitent voir aborder à Concarneau.

- Ils sont très attachés au respect de la longueur (12 m) et de la puissance maximale (200 Kw) prévues dans la délibération du CRPME du 15 juin 2007, approuvée par le Préfet de région le 11 octobre 2007 pour une durée de cinq ans. Ils y veilleront pour ce qui concerne les nouveaux demandeurs.
- L'état sanitaire du banc doit être bien suivi, en particulier en cas de réensemencement externe.
- La question du réensemencement doit être examinée collectivement, sans servir de prétexte à une augmentation des longueurs et puissances qui limitent aujourd'hui l'accès à la pêcherie ; certaines solutions locales (coquilles de vase remontées sur le maërl) doivent être examinées de près.
- L'effort de pêche effectué par les filets sur les zones du Leuriou, des Pierres Noires, de la Voleuse et l'Île aux moutons, doit être quantifié et surtout réduit.
- Un service « d'utilité publique » de nettoyage des étoiles de mer, rémunéré par la collectivité (contrats bleus ?), doit être mis en place, avant que le banc ne soit définitivement détruit.
- Natura 2000 doit être intégré dans les questions à débattre. Il serait sans doute intéressant d'anticiper le plan de gestion CSJ, qui ne

manquera pas d'être demandé pour la zone dite de Concarneau. Le système de gestion actuel pourrait servir de base.

- Le prix de retrait de 2,70 €, encore réduit ainsi que les quotas fixés à 300 Kilos, permettent à peine de s'en tirer. Toute baisse supplémentaire pour s'aligner sur le cours mondial des coquillages serait catastrophique. La seule chose sur laquelle les pêcheurs ont prise, c'est le stock. Il faut absolument le préserver, alors que le « réflexe » classique est de pêcher encore plus, mettant en danger sa propre ressource, pour compenser la faiblesse du prix. C'est un cercle vicieux dans lequel il vaut mieux ne pas rentrer.
- Tous les points évoqués ci-dessus ne pourront s'améliorer sans un contrôle renforcé sur toute la flottille et en particulier sur quelques tricheurs notoires en matière de dépassement d'horaires. Le renforcement des contrôles effectifs est demandé, à la condition expresse qu'ils ne se fassent pas pendant l'action de pêche qui est très courte (quelques heures/jour).

2 - Position des pêcheurs sur le réensemencement et les conditions de faisabilité

Le réensemencement est globalement considéré comme un bon projet et sera examiné au cours de la prochaine réunion de Concarneau courant septembre. Marc Bigot a pris contact avec Jean-Pierre Carval, directeur de l'écloserie du Tinduff, pour fixer une nouvelle réunion de travail sur le sujet.

3 - Questions diverses

En l'absence de questions diverse la séance est levée à 11 heures.

Pour le Comité des pêches du Guilvinec
Le secrétaire général
René-Pierre Chever